

# Lancement du site « treshautdebit.gouv.fr »



© 2023 Les Echos Publishing

Au travers du Plan France Très Haut Débit, la France modernise ses infrastructures télécom et opère sa transition du cuivre vers le Très Haut Débit grâce à la fibre optique. Les services téléphoniques historiques et internet DSL basés sur le réseau cuivre vont, dans ce cadre, s'arrêter progressivement d'ici à 2030. La fibre optique a l'avantage d'être plus performante, plus économe en énergie et plus résiliente que le réseau cuivre. 80 % des Français sont d'ores et déjà éligibles à la fibre et plus de la moitié ont souscrit à un abonnement.

## Quelles solutions alternatives de connectivité ?

La fermeture du réseau cuivre se fera progressivement entre 2023 et 2030, en commençant par les communes dans lesquelles la fibre est la plus déployée et le nombre d'abonnés au réseau cuivre le plus faible. Toutes les personnes utilisant encore les services du réseau cuivre sont concernées, qu'il s'agisse des particuliers, des entreprises ou des administrations. Les opérateurs informeront par courrier ou par mail les usagers de cette fermeture. Pour anticiper, l'État a mis en place un site dédié qui permet de répondre aux interrogations des usagers en la matière. Sur ce site, ils pourront prochainement vérifier s'ils sont concernés par la fermeture du réseau cuivre et à quelle échéance, et

quelles solutions alternatives de connectivité sont disponibles à leur adresse.

<https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit>

© 2023 Les Echos Publishing